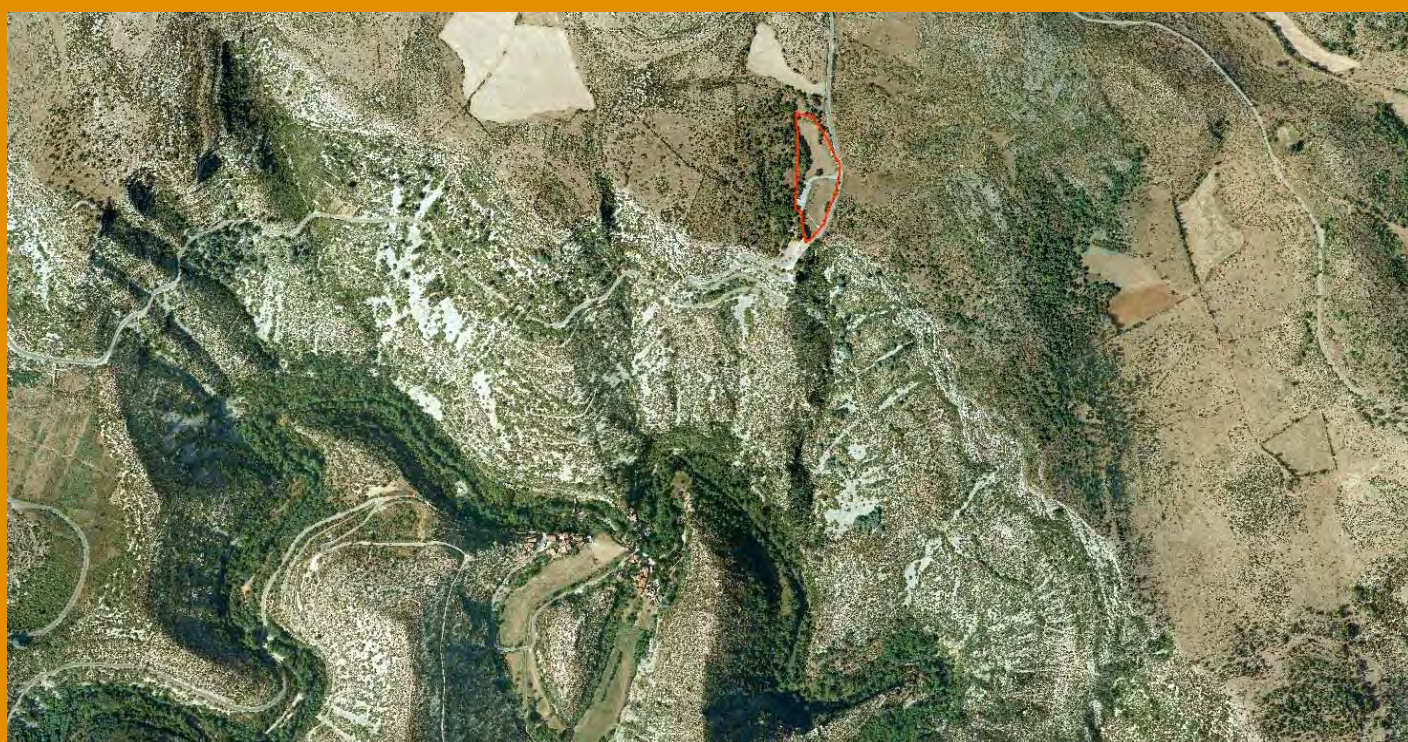


Espaces Naturels Sensibles Départementaux (ENSD)

ENSD Piet Lat

Commune de Blandas – Surface : 1,5 ha

Date d'acquisition : 27 septembre 1995



Préambule

Etat d'avancement

Le présent document de travail a été rédigé sur la base des informations recueillies au cours d'un premier comité technique qui s'est tenu le 21 octobre 2008 en présence du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Causses Méridionaux, et du service Environnement du Conseil général du Gard. Par ailleurs, des entretiens ont été conduits avec les acteurs locaux : commune de Blandas, Communauté de Communes du Pays Viganais, Conseil général du Gard, CPIE des Causses Méridionaux. Christelle DURAND, chef d'exploitation agricole du "GAEC Aubrac", a été contactée par téléphone

Cette notice intègre également un certain nombre d'éléments bibliographiques, notamment :

- Syndicat Mixte d'études et de pilotage du Grand Site de Navacelles_Programme d'actions de l'Opération Grand Site de Navacelles 2008-2010_2008
- Association Grand Site de Navacelles_DOCOB de la ZPS "Gorges de la Vis et de la Virenque"_2004.
- CPIE des Causses Méridionaux_DOCOB des sites Natura 2000 (SIC) "Causse de Campestre-et-Luc" et "Causse de Blandas"_2001

Ce document de travail sera complété en un second temps à partir du travail de terrain qui sera réalisé au mois d'avril, afin de cartographier les habitats naturels.

Auteurs

Ce document est en cours de rédaction par INEA (Sommières, Gard) :
Loïc ALLEAUME, sous la direction d'Olivia DELANOË

Contacts :



INEA Ingénieurs-conseil
Nature, Environnement, Aménagements
1 rue Abbé Fabre
30250 Sommières – France
T. +33(0)4 66 93 00 09
F. +33(0)4 66 93 00 10
email : delanoe@inea.fr
www.inea.fr



Sommaire

Diagnostic.....	5
Information générale.....	6
Historique de l'acquisition.....	6
Localisation géographique.....	6
Histoire du site.....	7
Limites et statut juridiques.....	8
Milieu physique.....	12
Patrimoine naturel.....	15
Protection, gestion & inventaire.....	15
Habitats naturels.....	17
Flore.....	17
Faune.....	17
Fonctionnement écologique.....	18
Activités humaines.....	19
La fréquentation du public.....	19
La randonnée.....	19
Le pastoralisme.....	20
Vers un partenariat pour la gestion du site.....	21
Le Conseil général du Gard.....	21
Les partenaires locaux.....	21
Synthèse des enjeux.....	22
Les enjeux de gestion du site.....	22
Orientations de gestion à long terme.....	23
Annexes.....	25
Annexe 1 : Bibliographie et entretiens.....	26

Diagnostic

INFORMATION GENERALE

Historique de l'acquisition

Intérêt selon le schéma ENS

L'Espace Naturel Sensible Départemental (ENSD) Piet Lat fait partie de l'Espace Naturel Sensible "Causse de Blandas" (ENS n°75) recensé à l'inventaire des ENS du Gard. Son niveau d'intérêt est fort (intérêt départemental prioritaire).

Motivation de l'acquisition

Critères ayant motivé l'acquisition :

- Acquisition foncière pour l'aménagement d'un parking à proximité d'un lieu très fréquenté (belvédère de Blandas),
- Site potentiellement menacé par des projets d'aménagement privés, et pouvant altérer la qualité paysagère du secteur.

Démarche d'acquisition

La décision d'acheter ce site a été prise par délibération du Conseil général du Gard le 14 septembre 1995 (Délib. n°79).

La parcelle a été achetée à Monsieur BOULET le 27 septembre 1995 suite à une négociation amiable. Le coût de l'opération s'élève à 9.452€ Elle a été financée grâce à la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS).

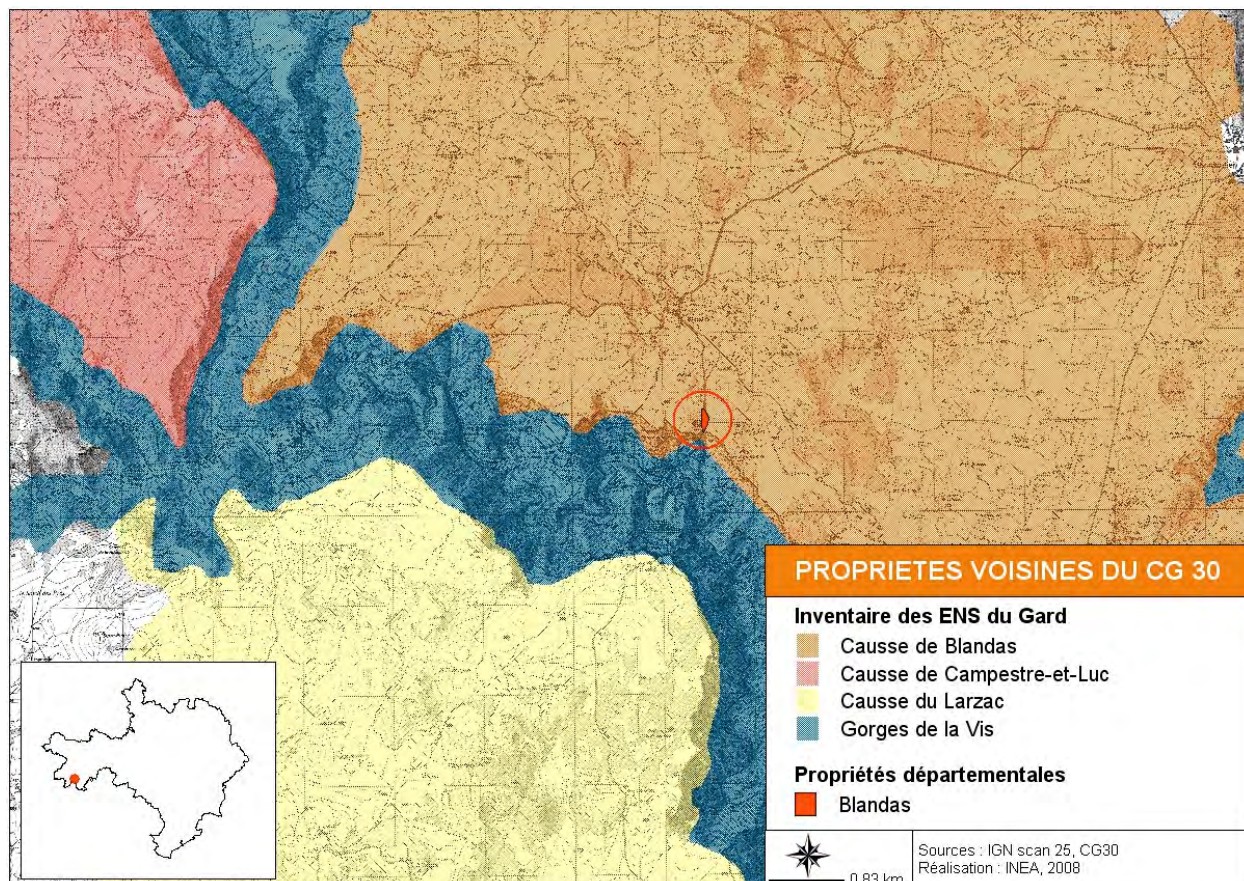
Localisation géographique

Cet ENSD est situé sur la partie Sud du Causse de Blandas, en bordure des gorges de la Vis, spectaculaire canyon de 300 m de profondeur pour 1500 à 2000 m de largeur, qui constitue la limite administrative entre le Gard et l'Hérault.

L'ENSD se situe à l'extrémité du Causse et donne sur un belvédère qui permet de contempler le paysage exceptionnel du Cirque de Navacelles.

Autres ENSD

L'ENSD Piet Lat est assez éloignée des autres ENSD. L'ENSD de Combe Chaude est situé au Nord Ouest, à environ 18 km à vol d'oiseau ; L'ENSD de Malpertus est situé au Nord du site, à environ 20 km à vol d'oiseau.



Histoire du site

L'ENSD Piet Lat

Cette parcelle constituait une prairie naturelle jusqu'en 1995, date à laquelle le terrain a été acheté par le Conseil général du Gard pour y aménager une aire de stationnement sur la partie Sud.

Le restaurant voisin

Sur une parcelle adjacente située au Sud-Est du site (parcelle C0061 ; Cf. page carte page suivante) se trouve un restaurant. Cet établissement a été construit en 1956 par M. BOURRIET. Il a été vendu en 2006 à M. CAULIER qui en assure aujourd'hui la gérance.

Limites et statut juridiques

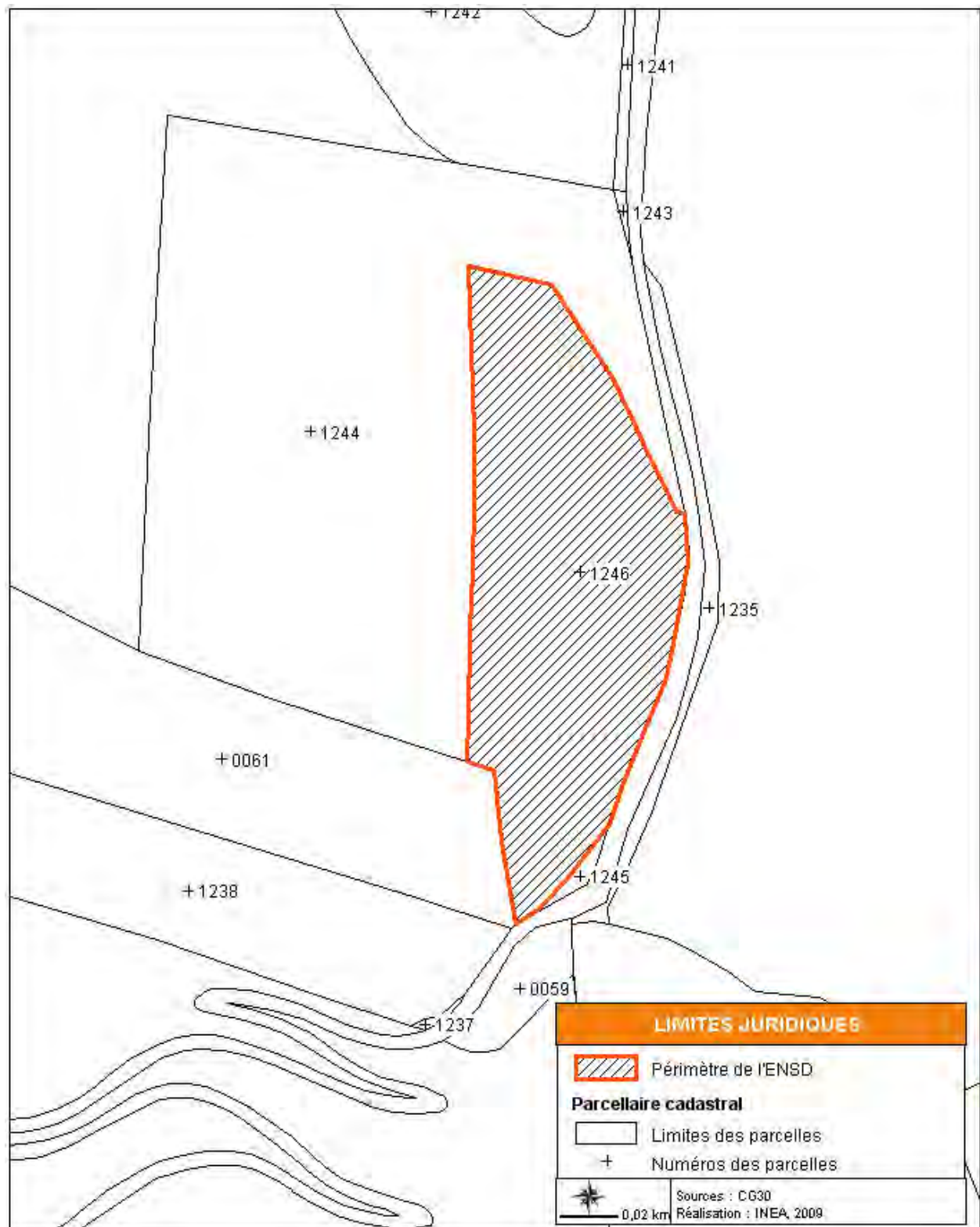
Limites cadastrales

Cet ENSD, d'une superficie de 1,54 ha, est composé d'une seule parcelle :

- Parcelle C1246 (superficie : 1,54 ha).

Urbanisme

La commune de Blandas ne dispose pas encore d'un document d'urbanisme. Une carte communale est en cours de réalisation.



Equipements

Les équipements de l'ENSD sont localisés sur la carte de la page 11.

On note que le belvédère de Blandas fait l'objet d'un projet de requalification et d'aménagement dans le cadre de l'Opération Grand Site de Navacelles (Cf. partie "Vers un partenariat pour la gestion du site").

L'aire de stationnement

L'ENSD Piet Lat est équipé d'une aire de stationnement en enrobé d'une cinquantaine de place pour les véhicules légers, et de 3 places pour les Bus. Elle a été aménagée suite à l'achat du site par le Conseil général du Gard en 1995. Une signalétique d'accès à l'aire de stationnement existe depuis la route, toutefois elle ne mentionne pas la présence du belvédère.



Cette aire de stationnement a été créée pour accéder au belvédère de Blandas au moyen d'un chemin puis d'un passage piéton qui permet la traversée de la RD 713 (Cf. carte page 11). Cependant on observe un dysfonctionnement partiel de cet équipement. En effet, en pratique, de nombreux visiteurs vont se garer sur une parcelle adjacente au restaurant située à proximité directe du belvédère. Cela pose notamment un problème de sécurité car les touristes ne traversent pas la route via le passage piéton (photo ci-dessous).



La signalétique

A l'extrémité Sud de la parcelle, le long de l'accès piéton au belvédère, se trouvent 3 panneaux d'information :

- Un panneau faisant la promotion de l'observatoire du Mont Aigoual, situé à 57 km du site,
- Un tableau présentant le territoire de la Communauté de Communes du Pays Viganais (carte avec site d'intérêt, listes de lieux d'hébergement et de restauration, ...),
- Un panneau mis en place par le CPIE des Causses Méridionaux et présentant la biodiversité d'un Causse, et indiquant l'appartenance du site au réseau Natura 2000.



Le belvédère et la table d'interprétation

L'intérêt majeur de cet ENSD est d'être situé à proximité du belvédère de Blandas, qui domine les gorges de la Vis et le Cirque de Navacelles.

Ce belvédère est équipé d'une table d'interprétation, qui a été mise en place à l'initiative de l'association du Grand Site de Navacelles ; Elle est en mauvais état.

Belvédère



Panoramas depuis le Belvédère

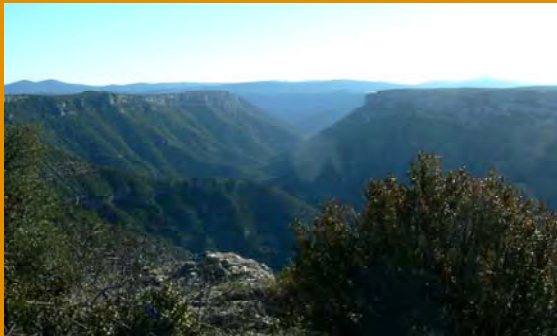


Table d'interprétation



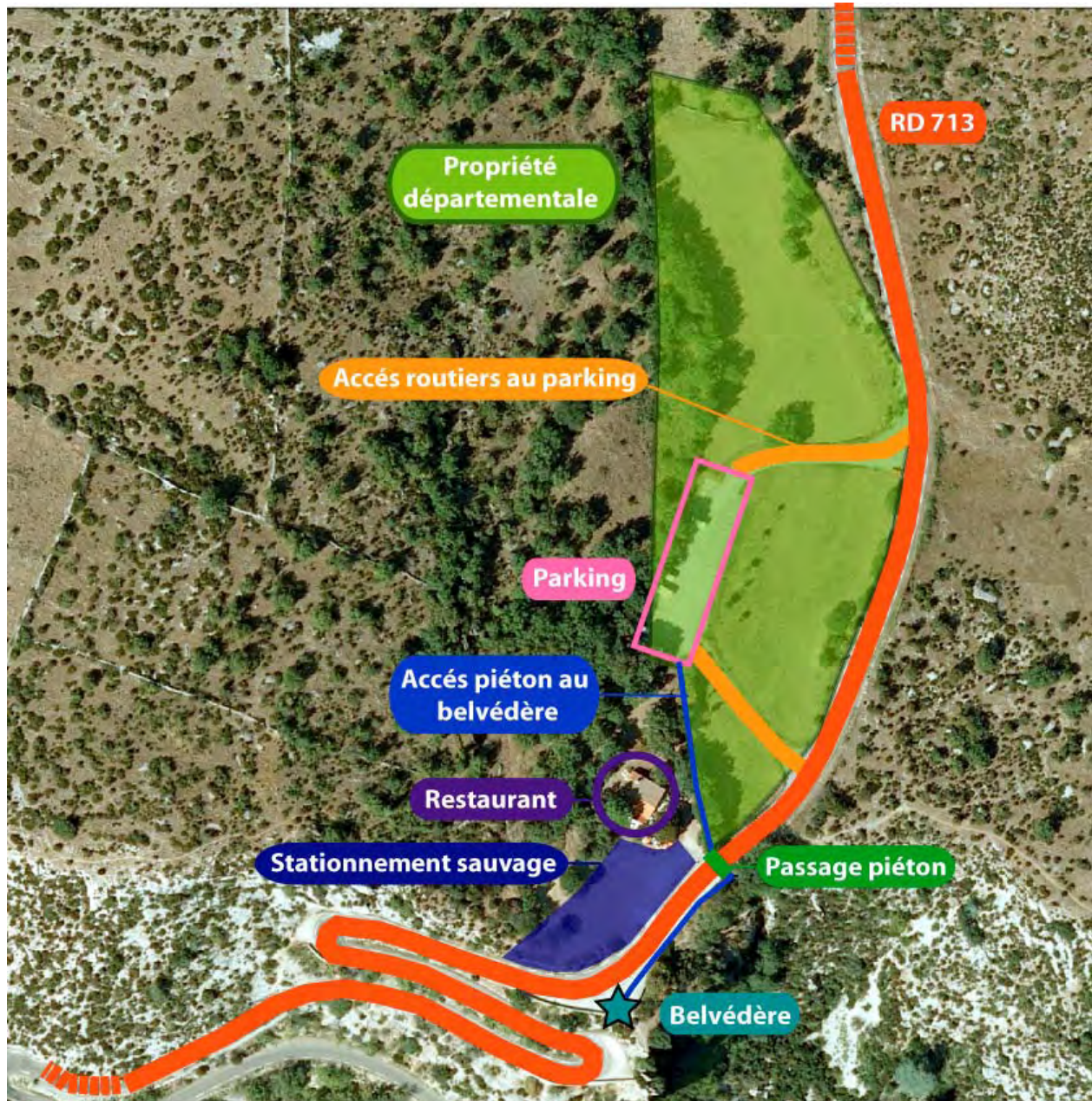
Le restaurant

Un restaurant, nommé "restaurant du cirque" est situé à proximité directe de l'ENSD (cf. carte de la page suivante). Cet établissement est fermé en basse saison (hiver).



Accès

L'accès à l'ENSD se fait via la RD713, depuis deux accès routiers au parking, et un accès piéton sécurisé (passage piéton) depuis le belvédère.



MILIEU PHYSIQUE

Climat

Températures : température moyenne annuelle pour la période 1971-2000 : 13°C ; Température moyenne maximale du mois le plus chaud pour la période 1971-2000 : 29,2°C en juillet ; Température moyenne minimale du mois le plus froid pour la période 1971-2000 : 1,4°C.

Précipitations : hauteur moyenne annuelle des précipitations pour la période 1971-2000 : 1504 mm ; Moyenne des précipitations du mois le plus pluvieux pour la période 1971-2000 : 208,1 mm en octobre ; Moyenne des précipitations du mois le moins pluvieux pour la période 1971-2000 : 41,1 mm en juillet.

Vents : 3 types de vents : Vents continentaux venant du Nord qui soufflent surtout en hiver ; Vents océaniques qui amènent les pluies d'hiver et du printemps ; Vents méditerranéens du Sud qui créent des orages en fin d'été et en automne.

Géologie

La carte ci-dessous présente la géologie de l'ENSD.

Les sous-sols sont en large majorité composés de terres des Causses, formation argileuse superficielle plus ou moins sableuse qui tapisse les dépressions karstiques.

Sur les bordures Ouest et Est de la parcelle, les faciès géologiques sont composés de

formations calcaires fossilifères (ex : ammonites, spongiaires, échinodermes, lamellibranches, serpules) datant du Jurassique.

Paysages

Le paysage du site

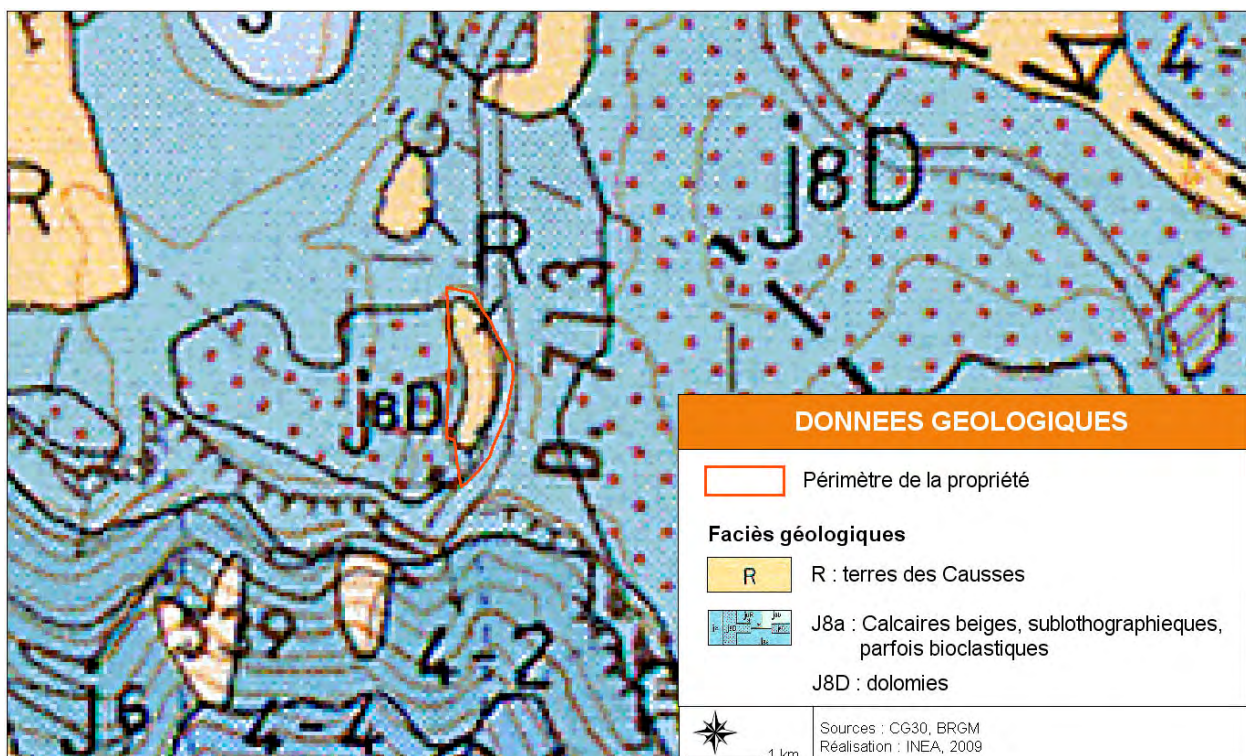
L'ENSD Piet Lat se trouve sur le Causse de Blandas, vaste plateau calcaire occupé par des pelouses, des boisements, et où affleure la roche.

La parcelle est délimitée : au Nord et à l'Ouest par un boisement ; Au Sud et à l'Est par la RD713.

Sur l'ENSD les milieux sont ouverts. Au Nord de l'aire de stationnement, se trouve une parcelle clôturée occupée par une pelouse caractéristique des pelouses des Causses. Des pelouses sont également situées à proximité directe de l'aire de stationnement.

Le belvédère : un panorama exceptionnel

L'ENSD Piet Lat n'offre aucun point de vue sur les gorges de la Vis. Pour cela il faut traverser la RD713 et rejoindre le belvédère de Blandas. La vue y est exceptionnelle : de là, on domine les gorges de la Vis, canyon d'une profondeur de 300 mètres pour 1 à 2 km de large. Ce panorama vertigineux permet d'observer le cirque de Navacelles, site emblématique en Languedoc-Roussillon, qui correspond à un ancien méandre de la Vis délaissée par les



eaux il y a 4 000 ans environ (cf. photo ci-dessous et figure en bas de page).

De l'autre côté des gorges, sur le territoire héraultais, se trouve le belvédère de la Baume Auriol. Ce belvédère a été largement aménagé et compte un bâtiment d'accueil et de découverte (information et documentation, boutique, restauration). Ce bâtiment a un fort impact paysager, notamment depuis le belvédère de Blandas.



Hydrologie

Les eaux souterraines

Le causse de Blandas est un massif calcaire jurassique karstifié, dans lequel l'eau s'infiltrerait rapidement. La ressource en eau souterraine est donc considérable ; Elle alimente des sources et des résurgences dans les vallées.

Les eaux superficielles

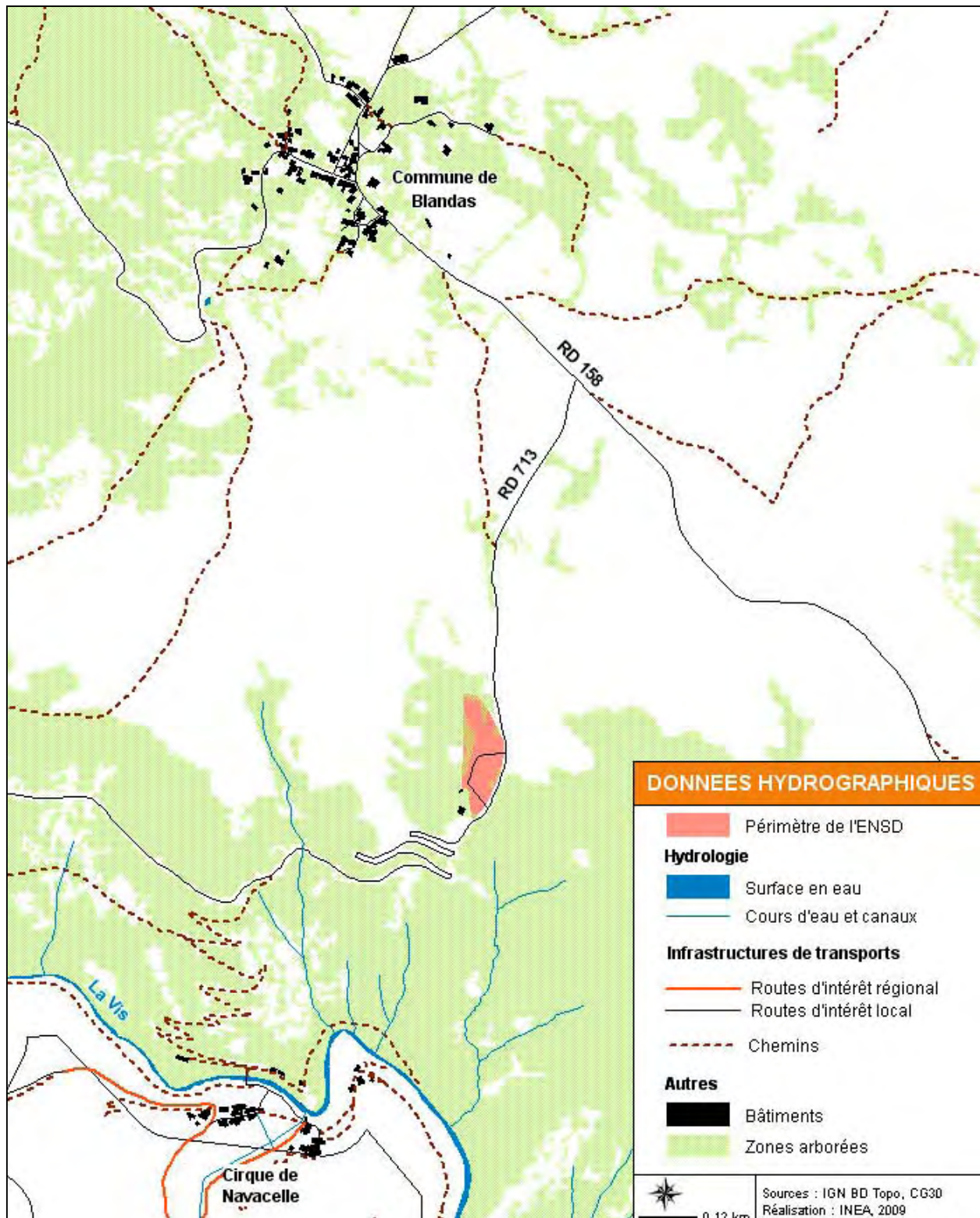
Sur cet ENSD, comme sur l'ensemble du Causse de Blandas, la ressource en eau superficielle est limitée.

Au Sud de la parcelle se trouvent les gorges de la Vis, spectaculaire canyon creusé par le cours d'eau dans les plateaux calcaires. Ce cours d'eau est alimenté par des sources et des résurgences issues du karst.

Risques naturels

Cet ENSD n'est concerné par aucun risque naturel.





PATRIMOINE NATUREL

Protection, gestion & inventaire

Les mesures de protection, de gestion et d'inventaire du patrimoine naturel qui concernent l'ENSD sont listées ci-dessous.

Les cartes de la page suivante localisent ces mesures.

Mesures d'inventaire

ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) :

- ZNIEFF type 1 "Gorges de la Vis de Navacelles au cirque de San Peyle"
- ZNIEFF type 2 "Causse de Blandas"

ZICO

Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ;

- ZICO "Gorges de la Vis et Cirque de Navacelles"

Mesure réglementaire :

SAGE :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) :

- SAGE Hérault
 - Etat : en phase d'élaboration
 - Opérateur : CG34

Site inscrit :

- Site inscrit "Abords du cirque de Navacelles et des gorges de la Vis" (ID : SI00000134)

Site classé :

- Site classé "Cirque de Navacelles et gorges de la Vis" (ID : SI00000497)

Engagements internationaux

Natura 2000

Site Natura 2000 :

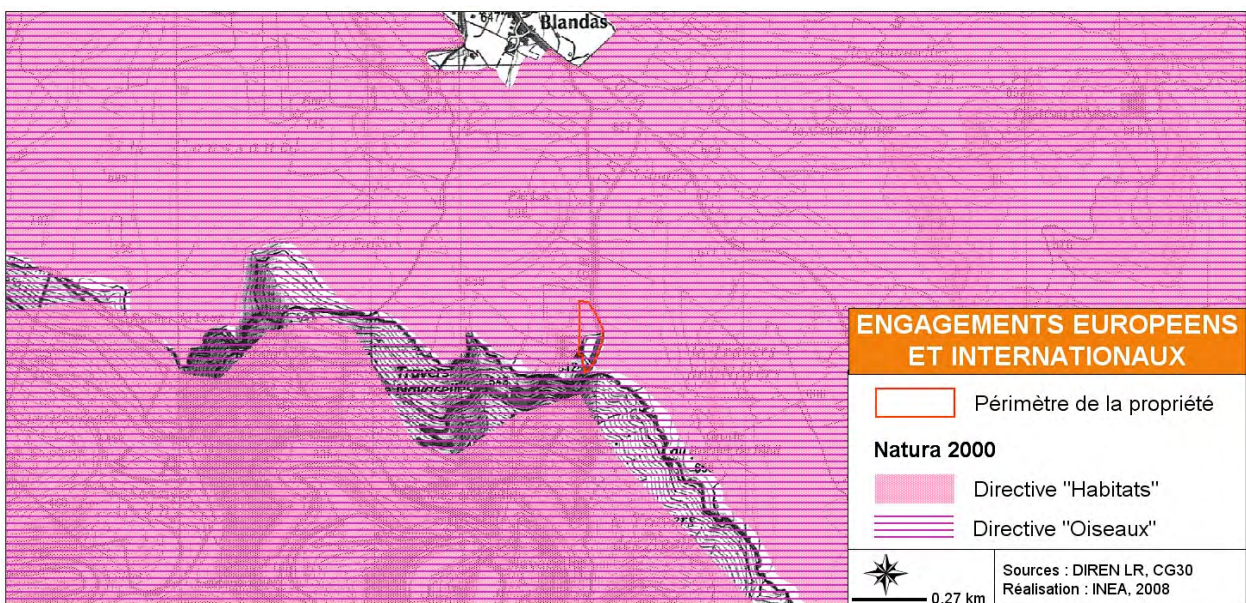
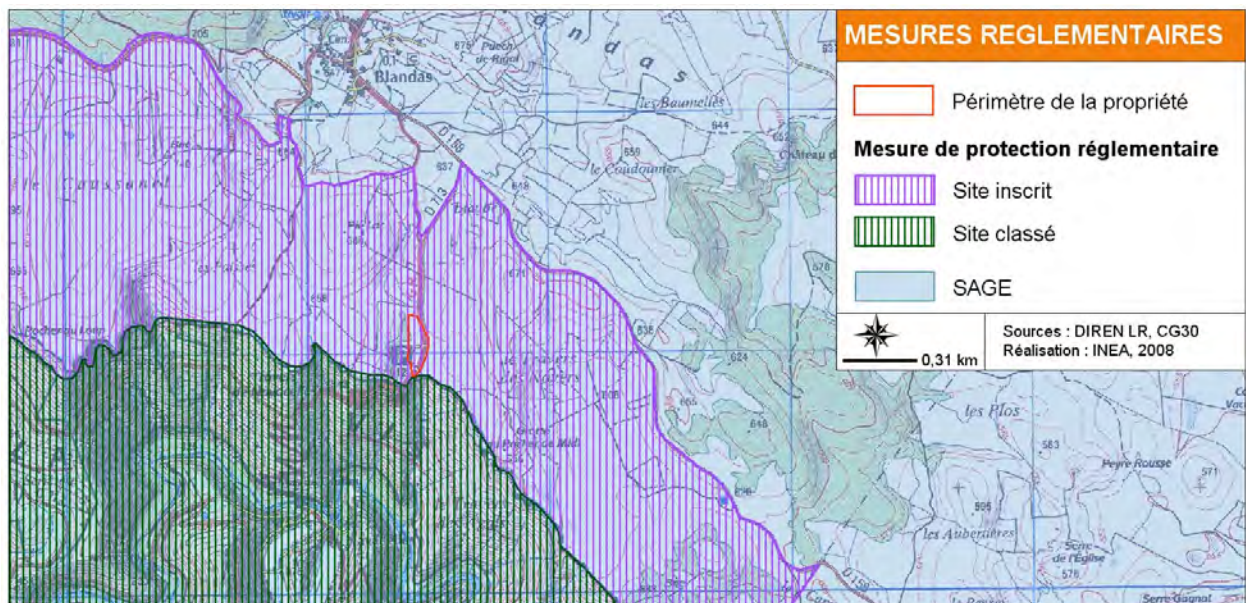
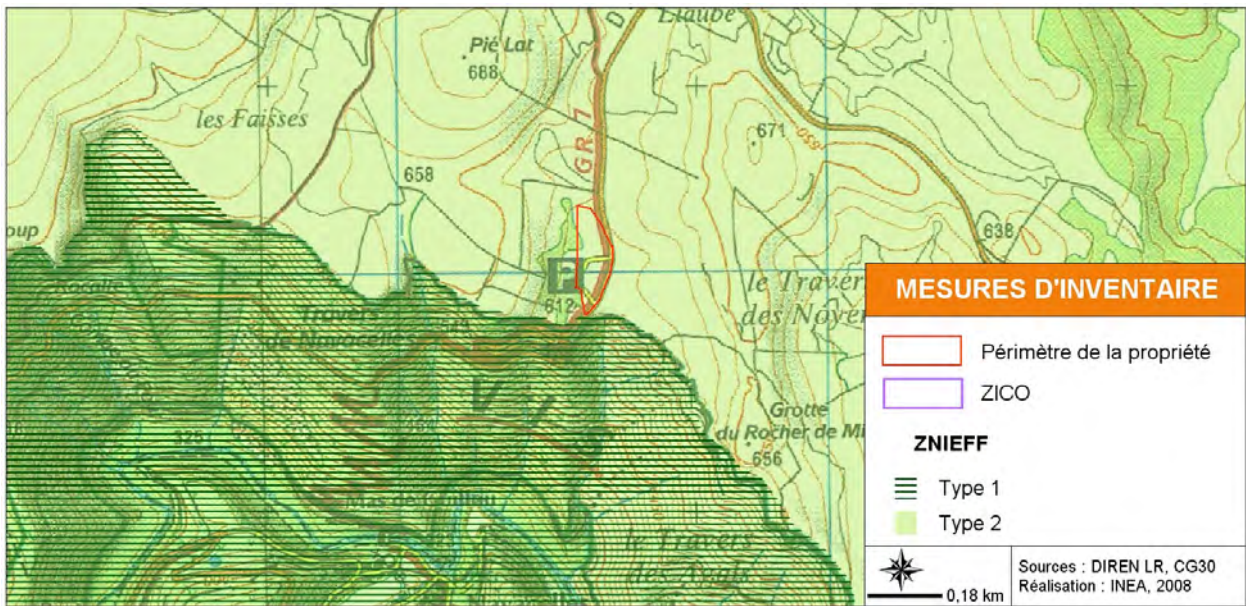
- Site d'Intérêt Communautaire (Directive "Habitats") "Causse de Blandas" (FR9101383), ne concerne que la partie nord du site,
 - Etat : DOCOB validé,
 - Opérateur : CPIE des Causses Méridionaux

- Zone de Protection Spéciale (Directive "Oiseaux") "Gorges de la Vis et cirque de Navacelles" (FR9112011)
 - Etat : DOCOB en cours d'élaboration (validation et début de l'animation prévue courant 2009)
 - Opérateur : à déterminer (le Comité de pilotage devrait nommer l'animateur courant 2009)

Autre engagement

Opération Grand Site

- Opération Grand Site de Navacelles, porté par le Syndicat Mixte d'études et de pilotage du Grand Site de Navacelles. Cette opération concerne le périmètre géographique des Causses de Blandas, du Larzac et de Campestre, et les gorges de la Vis.



Habitats naturels

Milieux présents :

- Pelouses,
- Bois (formations forestières)

Cartographie et description des habitats (Pelouses et bois) → suite au terrain

Flore

Flore remarquable

Les inventaires réalisés lors de l'élaboration du DOCOB Natura 2000 "Causse de Blandas", qui concerne la partie Nord du site, n'ont pas révélé la présence d'espèce remarquable de la flore.

Aucun autre inventaire floristique n'a été réalisé sur le site.

Flore envahissante

Selon les données disponibles, la parcelle n'est concernée par aucune espèce envahissante de la flore.

Faune

Faune remarquable

Selon le CPIE des Causses Méridionaux, en charge de l'animation de la démarche Natura 2000, cet ENSD présente un intérêt certain pour la faune. Il est lié à la position du site à l'interface entre les gorges de la Vis et le plateau calcaire du causse de Blandas.

L'avifaune

Ce site a une valeur majeure pour l'avifaune, et plus particulièrement pour des espèces des milieux ouverts et pour les rapaces.

En effet, le site constitue un habitat potentiel pour les oiseaux d'intérêt communautaire des milieux ouverts présents sur le Causse de Blandas. Il s'agit des espèces suivantes : Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) ; Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) ; Alouette lulu (*Lullula arborea*) ; Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ; Crave à bec rouge (*Pyrhocorax pyrrhocorax*).

Par ailleurs, cet ENSD constitue un habitat potentiel pour les rapaces :

- Un habitat potentiel de chasse pour les rapaces suivants : Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) ; Busard cendré (*Circus pygargus*) ; Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) ; Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) ; Circaète Jean-le-blanc

(*Circaetus gallicus*) ; Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) ; Vautour fauve (*Gyps fulvus*) ; Vautour moine (*Aegypius monachus*),

- Un habitat potentiel de reproduction, sur la partie Sud de la parcelle (proximité des falaises), pour les espèces suivantes : Circaète Jean-le-blanc (*Circaetus gallicus*) ; Busard cendré (*Circus pygargus*) ; Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) ; Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) ; Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*).

Cette caractérisation des habitats d'espèces d'oiseaux repose essentiellement sur l'analyse de la végétation : zone d'alimentation pour l'avifaune que constituent les milieux ouverts de pelouses, et zone de reproduction des rapaces dans les falaises. A noter que ces espèces d'oiseaux ont une très forte valeur patrimoniale et sont protégées.

Aucun inventaire d'oiseau n'a été mené spécifiquement sur le site jusqu'à présent, malgré son intérêt avéré et sa position stratégique entre gorges et falaises.

Des inventaires spécifiques sont indispensables, notamment pour identifier d'éventuels sites de nidification de rapaces au sein des falaises situées à proximité.

Les chiroptères

Selon le Document d'Objectif Natura 2000 du Site d'Intérêt Communautaire "causse de Blandas" et "causse de Campestre-et-Luc", l'ENSD Piet Lat constitue une zone de chasse en lisière d'un boisement pour les espèces de chiroptères suivantes : Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*), Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*), Petit Murin (*Myotis blythii*). Aucun gîte n'est connu sur le site ou à proximité directe.

Les connaissances sur les chiroptères sur le site Natura 2000 sont très partielles. Les territoires de chasses ont été établis en fonction des gîtes connus et de l'éloignement maximal au gîte que peuvent atteindre les animaux. Des investigations complémentaires s'imposent.

L'entomofaune

La parcelle constitue un habitat potentiel pour l'Apollon (*Parnassius apollo*), espèce d'intérêt communautaire des milieux de pelouses. Les données sur cette espèce sur le site Natura 2000 sont très partielles et mériteraient d'être approfondies.

Faune envahissante

Selon les données disponibles, le site ne compte pas d'espèces envahissantes de la faune.

Fonctionnement écologique

Des prairies aux zones boisées

La pelouse, milieu ouvert, est le stade initial de l'installation d'une couverture végétale naturelle sur le causse. La forêt représentée par les ligneux hauts denses représente le stade final (Cf. schéma ci-dessous). Entre ces deux stades, différentes formations végétales ont été identifiées en fonction du degré de fermeture de la végétation (pourcentage de recouvrement de chaque strate de végétation) : Pelouses ; Ligneux bas clairs ; Ligneux bas denses ; Complexe ligneux bas – ligneux hauts ; Pelouses sous ligneux ; Ligneux hauts denses.

Ces dernières décennies sur le Causse de Blandas, on observe une tendance générale à la fermeture des milieux. Par contre, selon les acteurs locaux rencontrés, le site a toujours été maintenu ouvert.

Dynamique d'une pelouse sèche calcaire



ACTIVITES HUMAINES

La fréquentation du public

Description

Cet ENSD, avec son aire de stationnement aménagée, permet un accès au belvédère de Blandas qui constitue un point de vue remarquable sur l'extraordinaire paysage des gorges de la Vis et du cirque de Navacelles. Il s'agit d'un lieu de contemplation : les touristes s'y arrêtent viennent admirer les paysages, et prendre quelques photos puis repartent.

La signalétique pour la découverte et la valorisation du site et de la région est limitée à 3 panneaux sans rapport les uns avec les autres et assez limités en terme d'information, et à une table d'interprétation en mauvais état située sur le belvédère.

La signalétique pour l'accès routier au parking n'indique pas la présence du point de vue remarquable du belvédère. De ce fait, un stationnement sauvage est improvisé à proximité directe du belvédère.

L'accès au belvédère est inadapté pour les personnes handicapées. Par ailleurs, la sécurité pour la traversée de la RD713 et l'accès au belvédère sont limités à la présence d'un passage piéton et à des panneaux de signalisation routière (limite 30 km/h, indication passage piéton).

+ en attente des données fréquentation de Monsieur RAYMONDON

Impacts

Impacts environnementaux et paysagers

Cette fréquentation, relativement importante en période estivale, peut générer un dérangement de la faune, notamment en cas de nidification de rapaces dans les falaises situées en contrebas du belvédère.

Au niveau paysager, les aménagements réalisés jusqu'à présent ont un impact faible voire inexistant, sur le spectaculaire cirque de Navacelles (pas de covisibilité depuis le Cirque ; Peu de covisibilité depuis le Causse du Larzac).

Impacts économiques et touristiques et culturels

L'ENSD Piet Lat et ses équipements, ainsi que le belvédère de Blandas, ne sont pas la hauteur de la beauté du paysage et de la

fréquentation du site ; Ils n'assurent pas la fonction de "porte d'entrée" qu'ils pourraient jouer pour le Grand Site de Navacelles.

Les équipements ne sont pas adaptés pour une valorisation du site : le stationnement est mal géré (stationnement sauvage), les conditions d'accès et de sécurité sont inappropriées, la signalétique ne permet pas un renvoi vers les autres richesses patrimoniales du Grand Site de Navacelles.

De ce fait, les touristes ne s'arrêtent que quelques minutes ou dizaine de minutes puis repartent sans réel renvoi vers les autres joyaux des Gorges de la Vis et des Causses, excepté un renvoi vers le sentier des moulins de la Foux au niveau du Belvédère.



La randonnée

Au-delà de l'aspect contemplatif, ce site constitue également le point de départ de promenades et de randonnées, notamment en raison de la proximité du sentier de Grande Randonnée 7 (GR7) "De St Chamond (Loire) à Lodève (Hérault)" (Cf. carte page suivante)

Des visites guidées, appelées "Escapades nature", sont notamment organisées par le Conseil général du Gard et réalisées CPIE des Causses Méridionaux au départ de l'ENSD Piet Lat.

Il s'agit d'un site très intéressant du fait de sa position stratégique, facile à localiser.

Cette fréquentation peut potentiellement engendrer le dérangement de la faune, notamment en cas de nidification de rapaces

dans la falaise située en contrebas du belvédère.

Le pastoralisme

L'importance du pastoralisme sur les Causses

La typicité des paysages steppiques caussenards est issue du pastoralisme qui a permis la transformation des milieux forestiers en milieux ouverts (pelouses sèches).

Au cours des dernières décennies, la modification des pratiques agricoles (notamment l'abandon des parcours) combinée à un phénomène de déprise, a engendré une fermeture des milieux qui ont été colonisés par le Buis, le Genévrier puis le Chêne pubescent.

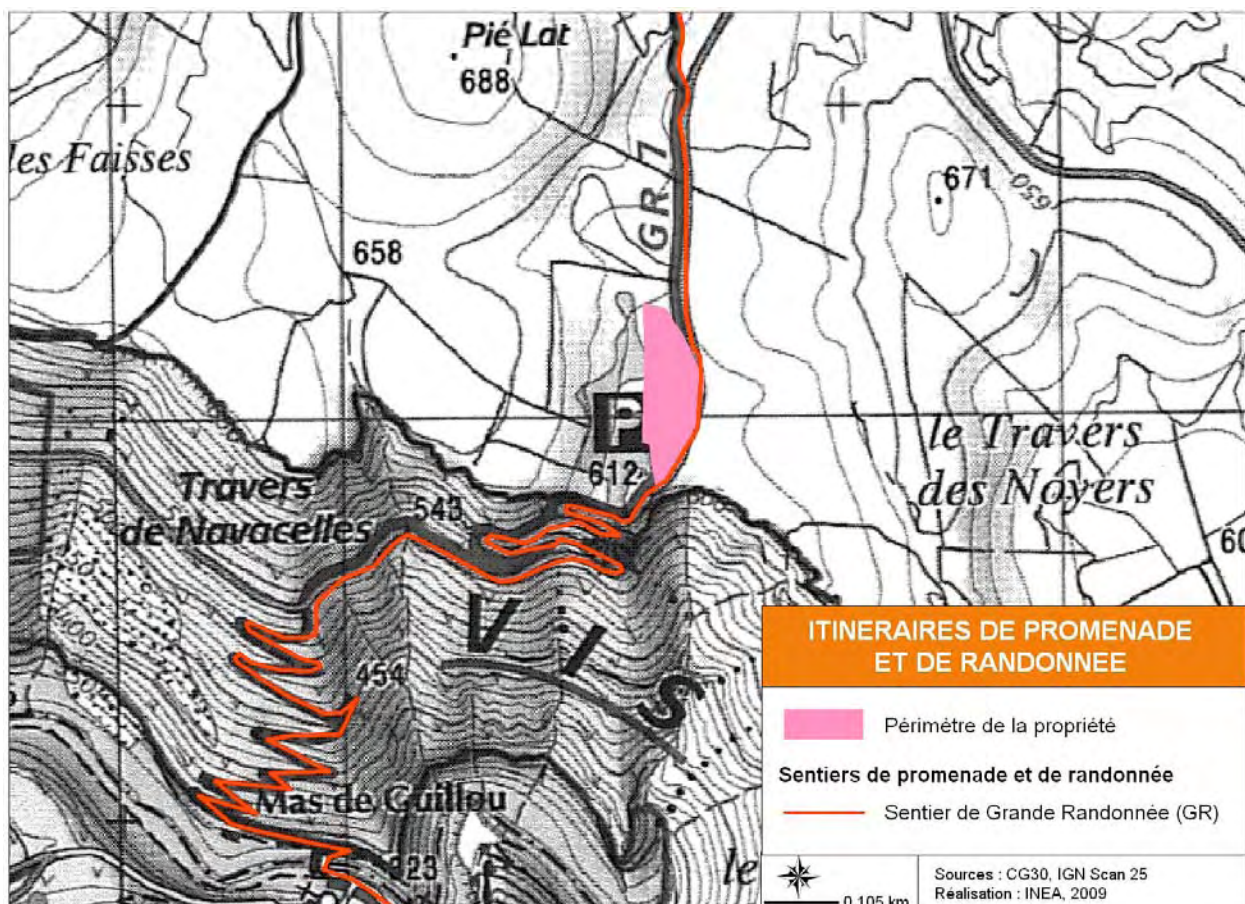
Le pâturage de la parcelle clôturée de l'ENSD

La parcelle clôturée située au Nord de l'ENSD est pâturée par le troupeau de vaches Aubrac du Gaec des Aubrac ; Le Siège de cette exploitation agricole est basé à Rogues. Le pâturage de cette parcelle, souhaité par le Conseil général lors de l'achat des terrains, a été mis en place par accord verbal.

Le chef d'exploitation a intégré ce secteur clôturé d'environ 0,5 ha dans un vaste parcours d'environ 180 ha attenant à l'ENSD. Un lot de 40 vaches Aubrac pâture sur cette parcelle et les parcelles environnantes, pendant une durée variable chaque année entre mai et septembre.

Sur les zones de pelouses situées à proximité directe du parking, un entretien mécanique (tondeuses, débroussailleuses) est réalisé par la DDE du Gard pour maintenir le milieu ouvert, dans le cadre de l'entretien des bords de route. (dans quel cadre ?)

Ce pâturage avec une charge pastorale adaptée a un effet tout à fait bénéfique car il permet le maintien de l'ouverture du milieu, et le bon état de conservation de cette prairie. L'entretien mécanique sur les secteurs proches du parking permet également la conservation de pelouses.



VERS UN PARTENARIAT POUR LA GESTION DU SITE

Le Conseil général du Gard

Depuis 1985, le Conseil général du Gard met en œuvre sa compétence départementale en matière de préservation d'Espaces Naturels Sensibles. Cela se traduit par l'achat et la gestion et la surveillance d'Espaces Naturels Sensibles Départementaux (ENSD) et de sentiers de randonnées, et la mise en place d'équipements et d'animation (exemple : Escapades Nature) pour l'accueil du public.

Une politique pour une gestion durable des espaces naturels et des territoires a été adoptée en 2008. Les grands objectifs sont les suivants :

- Agir en faveur de la biodiversité (gestion, connaissance) ;
- Préserver une trame d'espaces naturels (continuité et fonctionnalité écologique, itinéraires, ...) ;
- Contribuer au développement local (cadre de vie, paysages, sensibilisation à l'environnement, ..).

Cette compétence est assurée par le Service Environnement qui est composé de cadres, de personnel administratif et de 12 agents de terrains compétents pour la mise en œuvre de suivis naturalistes, d'actions de gestion, de surveillance et d'accueil du public.

Par ailleurs, le Conseil général du Gard soutient de nombreuses démarches de valorisation des espaces naturels et de protection de la biodiversité mises en œuvre par les collectivités et les associations. La dénomination "Gard pleine nature" est la garantie de la cohérence des projets avec la politique du Conseil général.

Les partenaires locaux

Le Conseil général du Gard travaille en partenariats avec de nombreux acteurs locaux pour la gestion de ses Espaces Naturels Sensibles Départementaux.

Le SM de l'Opération Grand Site

A compléter

La CC du Pays Viganais

A compléter

Le CPIE des Causses Méridionaux

A compléter

SYNTHESE DES ENJEUX

Les enjeux de gestion du site

Patrimoine naturel

1. Des milieux maintenus ouverts sur l'ENSD (pelouses, prairies), malgré une tendance générale de fermeture des milieux sur l'ensemble des causses méridionaux,
2. Un site d'intérêt mal connu, qui constitue un habitat potentiel pour de nombreuses espèces de la faune, notamment les chiroptères et l'avifaune, en raison de sa position géographique à l'interface entre les gorges de la Vis d'une part, et le Causse de Blandas d'autre part,
3. Des oiseaux à forte valeur patrimoniale (oiseaux des milieux ouverts, rapaces),

Activités humaines

4. Une activité pastorale qui permet le maintien du milieu ouvert sur la parcelle Nord (parcelle clôturée), réalisée suite à un accord verbal entre Mme DURANT et le Conseil général du Gard ; Un entretien mécanique annuel des parcelles par la DDE30 sur les parcelles situées à proximité du parking,
5. Un stationnement sauvage réalisé à proximité directe du belvédère, malgré l'aménagement du parking par le CG30,
6. Un site privilégié pour le départ de randonnées ou d'animations organisées par le CPIE des Causses méridionaux

Accueil du public

7. Un site à très forte valeur paysagère et emblématique,
8. Un site très fréquenté du fait du panorama exceptionnel depuis le belvédère sur le cirque de Navacelles ; Des équipements sur l'ENSD et le belvédère qui ne sont pas adaptés à la fréquentation et à la valeur patrimoniale et paysagère du belvédère de Blandas,
9. Un site qui fait l'objet d'un projet de requalification et de réaménagement dans le cadre de l'Opération Grand Site de Navacelles,

Risques naturels

/

Connaissances

10. Des connaissances naturalistes lacunaires sur le site,

Orientations de gestion à long terme

Patrimoine naturel

1. Maintenir les prairies et les pelouses au moyen d'un entretien annuel, convention et cahier des charges (Cf. activités humaines),
2. Valoriser ce site naturel très fréquenté à l'interface entre gorges et cause au moyen d'une signalétique adaptée (Cf. accueil du public),
3. Garantir la compatibilité entre les activités proposées sur le site et la présence d'espèces d'oiseaux à très forte valeur patrimoniale (oiseaux des milieux ouverts, rapaces),

Activités humaines

4. Conserver l'activité pastorale sur la parcelle Nord (parcelle clôturée) :
 - Officialiser l'accord verbal entre l'éleveur du Gaec Aubrac et le Conseil général sous forme d'une convention ; Accompagner cette éleveuse pour qu'elle s'engage dans des Mesures Agro-Environnementales (MAE), financée dans le cadre de la mise en œuvre de Natura 2000 ; Entretenir la clôture,
 - Poursuivre l'entretien annuel réalisé par la DDE du Gard sur les parcelles situées à proximité directe du parking ; Compte tenu de la faible superficie de ces deux pelouses, favoriser la fauche manuelle plutôt que l'utilisation d'engins (tondeuse ou girobroyeur),
5. Interdire le stationnement sauvage sur la parcelle située à proximité directe du belvédère par la mise en place d'enrochements,

Accueil du public

6. Améliorer, aménager et mettre en valeur l'ENSD Piet Lat et le belvédère dans le cadre de l'action mise en œuvre via le programme d'action de l'Opération Grand Site, pour en faire une véritable porte d'entrée :
 - Améliorer la signalétique relative au patrimoine naturel : sur la parcelle Nord présenter la Cause et les activités pastorales (problématique de fermeture des milieux) ; Sur le parking et à proximité des gorges présenter les gorges et le cirque de Navacelles (origine des gorges, habitat et espèces spécifiques des milieux rupestres telles que les rapaces, ...),
 - Améliorer la signalétique pour l'accès routier au parking ; Faciliter et sécuriser la traversée de la RD713 pour l'accès piéton au belvédère, notamment pour les personnes handicapées,
 - Rénover le mobilier et mettre en place des équipements écologiques et intégrés au site ; Limiter au maximum les aménagements lourds pour préserver la valeur paysagère exceptionnelle de ce site "qui se suffit à lui-même" ; Concernant l'enrobé du parking, mettre en place un substrat plus écologique (perméabilité, nature des matériaux) et mieux intégré au niveau paysager,
 - Mettre en place une signalétique d'interprétation permettant la mise en valeur et la découverte de la région du Grand Site de Navacelles et de ses lieux d'intérêt existants ou à venir dans le cadre de l'OGS,
 - Mettre en place des tables, des bancs et des poubelles, au sein des pelouses situées à proximité du parking, pour permettre aux visiteurs de picniquer sur l'ENSD,
7. Mettre en place des écompteurs pour réaliser un suivi de la fréquentation du site,
8. Poursuivre et intensifier les animations organisées par le Conseil général (Escapades natures) et mises en œuvre par le CPIE des Causses Méridionaux au départ de l'ENSD,

Risques naturels

/

Connaissances

9. Réaliser des inventaires naturalistes sur le site en particulier pour l'avifaune, les chiroptères et l'entomofaune.

Annexes

Annexe 1 : Bibliographie et entretiens

Entretiens conduits :

Réunions :

– **Réunion de lancement (21.10.08) :**

Personnes présentes :

- Valérie BOUSQUEL (CPIE des Causses Méridionaux)
- Gilles LARNAC (Conseil général du Gard)
- Philippe VIGNAL (Conseil général du Gard)
- Yves DESMARET (Conseil général du Gard)

– **Entretien individuel (15.01.09) :** Edith VEZINET (commune de Blandas)

– **Entretien individuel (15.01.09) :** Valérie BOUSQUEL (CPIE des Causses Méridionaux)

Entretiens téléphoniques complémentaires :

- Christelle DURAND (Gaec des Aubracs)
- Yves DESMARET (Conseil général du Gard)
- Jacques RAYMONDON (Communauté de Communes du Pays Viganais)

Bibliographie

- Météo France_Fiche climatologique, statistiques 1971-2000, station du Vigan_2008
- DIREN LR_Atlas des paysages_2008
- Syndicat Mixte d'études et de pilotage du Grand Site de Navacelles_ Réalisation d'une Charte Paysagère et Architecturale, cahier des charges_2008
- CPIE des Causses Méridionaux_Cartographie habitats d'espèces issus de la base de données N2000_2008
- CPIE des Causses Méridionaux_DOCOB sur les sites Natura 2000 "Causse de Campestre-et-Luc et "Causse de Blandas"_2001
- DDAF30_DOCOB "Gorges de la Vis et de la Virenque, document de travail_XXXX
- BRGM_Carte et notice géologique du Caylar_XXXX
- Syndicat Mixte d'études et de pilotage du Grand Site de Navacelles_Programme d'actions de l'Opération Grand Site de Navacelles 2008-2010_2008
- CPIE des Causses Méridionaux_Animartions tout public sur les Causses Méridionaux, saison 2008_2008
- Communauté de Communes du Pays Viganais_Opération Grand Site de Navacelles, Aménagement du Belvédère de Blandas, cahier des charges_2008
- Syndicat Mixte d'études et de pilotage du Grand Site de Navacelles_Composition du Conseil d'administration et du Bureau du Syndicat Mixte_2008